



AES / AMP

Du 07/09/2026 au 20/09/2026

Contrat de Travail Temporaire 35h/sem

Profil recherché

Profil recherché : Formation : - Diplôme d'Etat d'AES ou d'AMP - Permis B exigé Savoir-faire : - Connaissance de la déficience intellectuelle et du handicap psychique - Connaissance du fonctionnement d'un établissement médico-social hors murs - Connaissance du réseau du droit commun de la Ville du Mans Savoir-être : Eléments particulièrement importants pour nous : - Capacité d'écoute et d'adaptation au public - Gestion de conflits - Aisance rédactionnelle, relationnelle et de communication

Missions

Votre Rôle : Accompagner des adultes déficients dans leurs démarches inclusives - Evaluer les besoins, les compétences et les potentialités des personnes - Proposer un accompagnement éducatif et d'aides individualisées auprès des personnes - Garantir le respect des personnes accompagnées - Participer à la mise en place et au suivi du projet personnalisé d'accompagnement - Accompagner la personne dans la relation sociale, contribuer au bien vivre ensemble et avec le voisinage - Participer au bien-être physique et psychologique, et à la sécurité des personnes - Garantir un accompagnement de qualité à la vie quotidienne et/ou à l'évolution du projet de vie professionnel et social dans une dimension inclusive - Travailler en équipe pluridisciplinaire et en réseau

Établissement

HABITAT INCLUSIF Le Dispositif 2A

7 avenue François Mitterrand

Le Mans (72000)

Association : ADAPEI 72

Horaires

Lundi 7 septembre : 7h30-14h45

Mardi 8 septembre : 13h-17h30

Mercredi 9 septembre : 9h-16h

Jeudi 10 septembre : 7h30-14h45

Vendredi 11 septembre : 7h30-14h45 OU 9h-16h

Samedi 19 septembre : 9h-19h

Dimanche 20 septembre : 9h-19h

Informations complémentaires

Prenez le temps de découvrir les attentes des personnes accompagnées, les mots du chef de service pour présenter le dispositif 2A :

"Une personne qui nous accompagne et qui est gentille. Pas quelqu'un qui donne des ordres mais quelqu'un qui prend le temps de discuter avec nous, de nous écouter dans nos choix." Les personnes accompagnées

"Accompagner sur le 2A c'est être acteur de sa vie, c'est exercer le droit propre à chaque être humain de gouverner sa vie sans influence externe induite et à la juste mesure de ses capacités."
Le chef de service

Formation(s)/diplôme(s) souhaité(s)

Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social